

# DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Débit de boissons de 1<sup>re</sup> 3<sup>o</sup> catégorie

M<sup>me</sup> Navarreux le Maire,


Je soussigné <sup>(1)</sup> M. René Beaufranc, Président de l'association Les Amis des Sables, 834 Chemin de Bellecave 64270 Sables de Beau

ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions des articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à <sup>(2)</sup>

Navarreux  
du 11/10/26 au 10/10/26, à l'occasion de <sup>(3)</sup> René pas chop!  
de 14h à 2h

Veillez agréer, M<sup>me</sup> Navarreux le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 05/05/26  
Signature,



## ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussignée Maire de Navarreux, Nadine Barthe

Vu l'article L. 2122-28 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique ;  
Vu <sup>(4)</sup>

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article unique. - M <sup>(1)</sup> René BEAUFRANC, Président de l'association Les Amis des Sables.

est autorisé à ouvrir un débit temporaire 1<sup>re</sup> 3<sup>o</sup> catégorie lieux : Glacis derrière de Parking Cimetière.  
du 01/10/2026 au 10/10/2026  
à l'occasion de <sup>(3)</sup> Festival René pas chop.

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Navarreux, le 05/05/26



(1) Nom, prénoms, profession, adresse.

(2) Indiquer l'emplacement.

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé.